

**L'IMMIGRATION AU CANADA :
QUELLE POLITIQUE POUR QUELS OBJECTIFS?**

Philippe Le Goff
Division de l'économie

Le 21 janvier 2004

La Direction de la recherche parlementaire de la Bibliothèque du Parlement travaille exclusivement pour le Parlement, effectuant des recherches et fournissant des informations aux parlementaires et aux comités du Sénat et de la Chambre des communes. Entre autres services non partisans, elle assure la rédaction de rapports, de documents de travail et de bulletins d'actualité. Les analystes peuvent en outre donner des consultations dans leurs domaines de compétence.

**THIS DOCUMENT IS ALSO
PUBLISHED IN ENGLISH**

TABLE DES MATIÈRES

	Page
INTRODUCTION	1
L'IMMIGRATION AU CANADA	4
A. Trois grandes périodes	4
B. Composantes	5
C. Des objectifs démographiques et économiques mesurables	7
TROIS OBJECTIFS IMPLICITES FONDAMENTAUX DE LA POLITIQUE D'IMMIGRATION CANADIENNE	8
A. Renverser le vieillissement de la population	8
B. Renforcer l'économie	12
1. Quelques chiffres	13
2. Mesurer l'impact économique de l'immigration.....	14
C. Développer l'économie des régions.....	16
L'IMMIGRATION À L'INTÉRIEUR DE LA POLITIQUE GLOBALE DU GOUVERNEMENT CANADIEN	18



CANADA

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

L'IMMIGRATION AU CANADA : QUELLE POLITIQUE POUR QUELS OBJECTIFS?

INTRODUCTION

Depuis plusieurs années, les démographes s'inquiètent d'un taux de natalité inférieur au seuil de renouvellement ainsi que d'une longévité croissante, deux facteurs qui mènent inexorablement au vieillissement plus ou moins accéléré de la population canadienne. Ces inquiétudes sont aujourd'hui amplifiées par les propos des commentateurs, des médias et d'une partie de la population, qui s'interrogent sur l'existence d'un véritable péril démographique et qui spéculent sur les effets socioéconomiques du vieillissement et du déclin démographique.

Cette situation et l'inquiétude qui en découle sont d'ailleurs communes à tous les pays industrialisés. Même des pays longtemps associés à l'émigration (Irlande, Italie, Espagne Portugal) acceptent maintenant l'idée que l'Occident (y compris le Japon) devra dorénavant compter davantage sur l'« immigration de remplacement » pour combler le déficit des naissances et enrayer le vieillissement et le déclin démographique.

Le Canada, depuis toujours un pays d'immigration, adhère lui aussi à cette idée. Grâce à une politique d'immigration favorable, le solde migratoire net a d'ailleurs surpassé l'accroissement naturel comme principal facteur de croissance de la population depuis le début des années 1990. En 2002, environ 60 p. 100 de la croissance démographique du pays était attribuable à la migration nette, c'est-à-dire la différence entre l'immigration et l'émigration. Selon le *CIA World Factbook*, le taux de migration nette du Canada – 6,01 migrants pour 1 000 habitants (estimation pour 2003) – est le deuxième plus élevé des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), derrière celui du Luxembourg, mais devant ceux de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie et des États-Unis.

Cette politique d'ouverture à l'immigration internationale a toujours été présentée par les autorités canadiennes comme essentielle à la croissance économique nationale⁽¹⁾. Cet objectif de croissance économique basée sur l'immigration s'appuie sur la conviction que les immigrants représentent un apport économique positif et, plus particulièrement, une solution au problème de la pénurie de travailleurs qualifiés dans certaines industries. Sur ce point, la section des objectifs de la nouvelle *Loi canadienne sur l'immigration et la protection des réfugiés*⁽²⁾ (par. 3(1)) est très explicite au sujet de la politique canadienne en matière d'immigration, qui doit :

- permettre au Canada de retirer de l'immigration le maximum d'avantages sociaux, culturels et économiques;
- enrichir et renforcer le tissu social et culturel du Canada dans le respect de son caractère fédéral, bilingue et multiculturel;
- favoriser le développement des collectivités de langues officielles minoritaires au Canada;
- favoriser le développement économique et la prospérité du Canada et faire en sorte que toutes les régions puissent bénéficier des avantages économiques découlant de l'immigration.

L'immigration peut exercer une influence considérable sur la taille et la croissance de la population, sur le marché du travail et sur la composition socioculturelle du pays. La plupart des spécialistes s'accordent aussi pour dire que l'immigration a été bénéfique pour le Canada. Cependant, certains analystes et observateurs remettent aujourd'hui en cause la pertinence des fondements de la politique canadienne d'immigration en s'appuyant sur les résultats de nouvelles études et de nouvelles données⁽³⁾.

(1) Selon Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), le Canada a accueilli 229 091 nouveaux immigrants en 2002. Les immigrants de la catégorie économique représentaient 59,59 p. 100 (136 525) des personnes admises, la catégorie du regroupement familial, 28,49 p. 100 (65 277), et les réfugiés 10,96 p. 100 (25 111). Enfin, 197 immigrants ont été accueillis en vertu de programmes spéciaux.

(2) La *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR) est entrée en vigueur le 28 juin 2002 (<http://lois.justice.gc.ca/fr/I-2.5/46389.html#rid-46406>). Elle remplace l'ancienne *Loi sur l'immigration* et met l'accent sur l'apport des immigrants et des réfugiés à la société et à l'économie du Canada. Elle invite les travailleurs qui ont des compétences diverses à choisir le Canada et favorise le regroupement rapide des familles.

(3) M. Collacott, « Canada's Immigration policy: The Need for Major Reform », Occasional Paper N° 64, Fraser Institute, Vancouver, 2002; D. Francis, *Immigration: The Economic Case*, Toronto, Key Porter Books, 2002; D. Stoffman, *Who Gets In? What's Wrong with Canada's Immigration Program and How to Fix It*, Toronto, Macfarlane, Walter and Ross, 2002.

L'immigration demeure une question délicate, à propos de laquelle il est difficile de distinguer objectivement les faits établis des idées fausses, mais bien ancrées dans l'opinion. Cette difficulté est plus grande encore lorsqu'il s'agit d'évaluer les avantages économiques et les coûts de l'immigration et de faire la part des arguments avancés par ses partisans et ses opposants. D'ailleurs, les différentes études sur le sujet n'apportent pas encore d'éclairage définitif sur les avantages ou les coûts nets de l'immigration pour un pays. En effet, les spécialistes insistent avec prudence sur le besoin de nouvelles études plus solides sur les plans théorique et méthodologique, qui pourront tenir compte des effets de l'immigration sur une longue période et de la dispersion spatiale des immigrants. Ainsi, même si les études macroéconomiques portent à conclure que l'immigration n'exerce qu'un effet minime, qui ne diffère pas significativement de zéro, sur l'évolution du revenu par habitant et du taux de chômage, elles seraient biaisées du fait qu'elles considèrent les effets de l'immigration au niveau national, alors que l'immigration a plutôt des conséquences régionales, voire locales⁽⁴⁾.

D'entrée de jeu, le présent document n'a donc pas pour objectif de mesurer l'immigration ou de déterminer sa valeur pour le Canada, mais plutôt d'exposer l'essentiel des éléments de la problématique. La première partie du document situe l'immigration au Canada dans son contexte historique et présente une série de caractéristiques clés de l'immigration récente au pays. La deuxième partie, subdivisée en trois sections, donne un aperçu de l'état de la recherche sur la manière dont l'immigration peut répondre à trois objectifs implicites fondamentaux de la politique d'immigration canadienne :

- renverser le processus de vieillissement de la population;
- renforcer l'économie;
- développer l'économie des régions périphériques par la régionalisation de l'immigration.

Enfin, la dernière partie du document ouvre un débat sur la nécessité d'intégrer la politique canadienne d'immigration au sein d'une politique de la population qui soit cohérente aux niveaux national, provincial et local et qui prenne en compte les enjeux relatifs au logement, au transport, à l'emploi, à l'énergie et à l'environnement.

(4) Marc Termote, « La mesure de l'impact économique de l'immigration internationale. Problèmes méthodologiques et résultats empiriques », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 31, n° 1, printemps 2002, p. 35 à 67.

L'IMMIGRATION AU CANADA

A. Trois grandes périodes

Entre 1860 et 2002, le Canada a accueilli plus de 15,4 millions d'immigrants⁽⁵⁾, soit l'équivalent de la moitié de sa population actuelle. Le nombre et l'origine des immigrants ont depuis toujours évolué en fonction des lois canadiennes relatives à l'immigration, mais aussi et surtout en fonction de la prospérité relative du Canada par rapport au reste du monde, au gré des soubresauts de la conjoncture politique internationale.

De façon générale, le Canada a connu, depuis sa création, trois grandes vagues d'immigration, caractérisées par l'afflux de nombreux immigrants et marquées par un changement de leur origine géographique. Au cours de la première, qui a duré de 1867 à 1914 et culminé en 1913 (400 870 immigrants), 4,5 millions d'immigrants sont arrivés au Canada. Quarante pour cent étaient originaires des îles Britanniques⁽⁶⁾. La Première Guerre mondiale et la loi restrictive de 1919 sur l'immigration ont mis fin à cette première grande vague.

La seconde période, dite de l'entre-deux guerres, s'étend de 1919 à 1930 (1,5 million d'immigrants). Elle est caractérisée par la période d'économie florissante de l'après-guerre, qui se terminera brutalement avec la Grande Dépression et, par la suite, la Seconde Guerre mondiale. Entre 1931 et 1945, l'immigration au Canada est presque tombée au point mort, avec une moyenne annuelle de seulement 14 633 arrivants.

Avec la fin de la Seconde Guerre mondiale, une nouvelle période d'immigration débute, marquée par la diversification des origines géographique des immigrants (8,9 millions d'immigrants). L'essor économique de l'après-guerre s'accompagne, dans un premier temps, d'une hausse des niveaux globaux d'immigration, mais d'un recul relatif de l'immigration en provenance des îles Britanniques au profit des pays de l'Europe continentale.

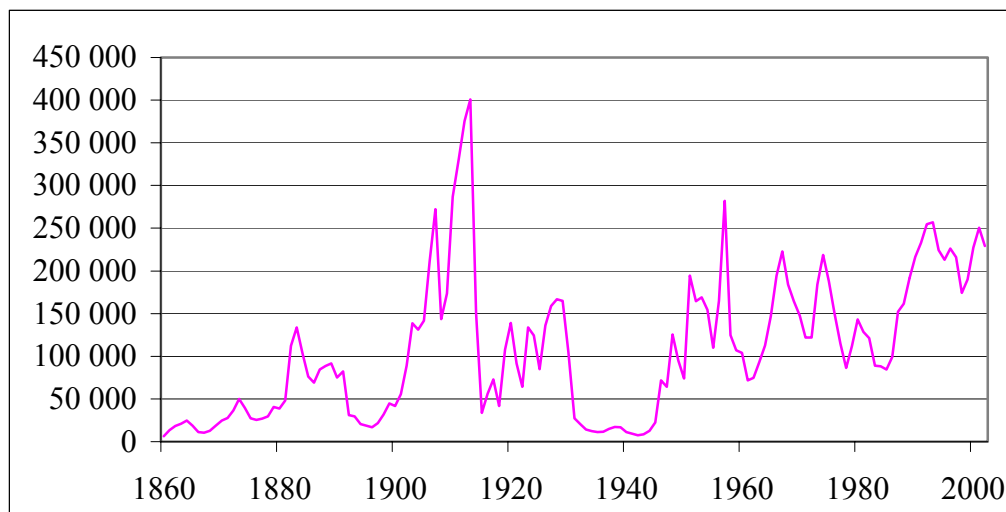
Au cours des dernières décennies, la proportion des immigrants européens a décliné peu à peu, tandis que l'immigration asiatique a continué de progresser, alimentée par les conflits, la répression politique, etc., sévissant dans cette partie du monde. Les mêmes raisons ont fait bondir le nombre d'immigrants en provenance de l'Amérique latine et de l'Afrique. Le volume d'immigration des dernières décennies a néanmoins connu d'importantes fluctuations,

(5) Citoyenneté et Immigration Canada, « Aperçu de l'immigration », *Faits et chiffres 2002* (http://www.cic.gc.ca/francais/pub/faits2002/immigration/immigration_1.html).

(6) Warren E. Kalbach, *The Impact of Immigration on Canada's Population*, Bureau fédéral de la statistique, Division du recensement, 1970.

qui s'expliquent notamment par les politiques plus restrictives des années 1960, la crise de l'énergie des années 1970 et les récessions économiques du début des années 1980 et 1990.

Graphique 1 : L'immigration au Canada depuis 1860



Source : Citoyenneté et Immigration Canada et Bibliothèque du Parlement.

B. Composantes

En 2002, 229 091 personnes sont devenues des résidents permanents du Canada. Ce nombre se situe à l'intérieur de la fourchette prévue de 210 000 à 235 000 nouveaux résidents permanents. En 2001, le Canada a admis 250 346 nouveaux résidents permanents. Les résidents permanents se répartissent dans trois catégories de base :

- La *catégorie de l'immigration économique* comptait pour 59,59 p. 100 des nouveaux résidents permanents. Elle comprend les travailleurs qualifiés, les gens d'affaires, les candidats des provinces et les aides familiaux, ainsi que les membres de leur famille immédiate.
- La *catégorie du regroupement familial* comptait pour 28,49 p. 100 de tous les nouveaux résidents permanents en 2002. Elle comprend les époux, les conjoints, les partenaires, les enfants, les parents et les grands-parents des répondants.
- La *catégorie des personnes protégées* comptait pour près de 11 p. 100 des nouveaux résidents permanents en 2002. Elle comprend les réfugiés parrainés par le gouvernement ou le secteur privé qui sont sélectionnés à l'étranger, les personnes reconnues au Canada par la Commission de l'immigration et du statut de réfugié comme réfugiés au sens de la Convention ou comme personnes à protéger, ainsi que les personnes bénéficiant d'une protection après examen des risques avant renvoi. Les personnes protégées peuvent inclure les membres de leur famille dans leur demande de résidence permanente.

Tableau 1 : Immigration par catégorie, 2002

Immigrants	Nombre réel en 2002	Pourcentage du total annuel
Famille immédiate	42 775	18,67
Parents et grands-parents	22 502	9,82
Total – Catégorie famille	65 277	28,49
Travailleurs qualifiés	123 357	53,84
Gens d'affaires	11 041	4,81
Candidats d'une province ou territoire	2 127	0,93
Total – Catégorie économique	136 525	59,59
Autres*	2 145	0,94
Total – Autres	2 145	0,94
Total – Immigrants	203 947	89,02
Parrainés par le gouvernement	7 504	3,28
Parrainés par le secteur privé	3 044	1,33
Demandeurs d'asile	10 544	4,60
Personnes à charge à l'étranger**	4 019	1,75
Total – Réfugiés	25 111	10,96
TOTAL – IMMIGRANTS ET RÉFUGIÉS	229 058	99,99
Arriéré de travail	33	0,01
Non déclaré	0	–
TOTAL	229 091	100,00

* Autres – Comprend les aides familiaux résidents, les retraités, les immigrants visés par une mesure de renvoi à exécution différée et la catégorie des demandeurs non reconnus du statut de réfugié au Canada.

** Personnes à charge vivant à l'étranger d'un réfugié admis au Canada.

Source : Citoyenneté et Immigration Canada.

En 2004, le gouvernement canadien prévoit admettre au Canada entre 220 000 et 245 000 résidents permanents⁽⁷⁾, soit la même fourchette qu'en 2003. Citoyenneté et immigration Canada (CIC) a aussi pour objectif de continuer de répartir les immigrants entre la catégorie de l'immigration économique (60 p. 100) et les autres catégories (40 p. 100). Les autres nouveaux arrivants devraient faire partie de la catégorie du regroupement familial ou de celle des personnes protégées, ou encore du groupe des personnes admises pour des motifs d'ordre humanitaire.

(7) Citoyenneté et Immigration Canada, *Rapport annuel au Parlement sur l'immigration 2003*, 2003 (<http://www.cic.gc.ca/francais/pdf/pub/immigration2003-f.pdf>).

À plus long terme, l'objectif non officiel du gouvernement du Canada est un volume de nouveaux arrivants égal à 1 p. 100 de la population, soit plus de 300 000 personnes.

C. Des objectifs démographiques et économiques mesurables

Comme il en a été question à la section précédente, l'immigration a joué un grand rôle dans le peuplement du Canada, son développement et sa prospérité économique. Qu'en sera-t-il au cours du prochain siècle? Les objectifs qui ont façonné la politique canadienne d'immigration au cours des dernières décennies sont-ils toujours aussi pertinents? À l'avenir, comment le Canada conciliera-t-il les objectifs à long terme (démographie) et à court terme (conjuncture économique) de sa politique d'immigration? Dans le passé, ces objectifs ont toujours été plus ou moins concurrents.

À l'heure actuelle, au-delà des grands principes, la politique d'immigration du Canada ne semble pas avoir d'objectifs à long terme mesurables et clairement énoncés. La fourchette cible pour 2004 ne semble pas répondre à un objectif démographique précis (p. ex. maintien de la population ou de la population active), si ce n'est que les projections démographiques indiquent que ce niveau d'immigration pourrait permettre d'assurer le maintien de la taille de la population. Cette absence d'objectifs mesurables soulève par conséquent la question de la pertinence de la fourchette cible actuelle. En d'autres termes, le niveau actuel d'immigration au Canada est-il optimal?

Sur le court terme, à quel objectif mesurable la politique canadienne d'immigration actuelle se rattache-t-elle, au-delà de l'idée selon laquelle l'immigration génère de la croissance économique et qu'il faut par conséquent la favoriser?

Les trois sections de la prochaine partie abordent trois problématiques d'importance auxquelles le Canada doit faire face et pour lesquelles l'immigration est souvent considérée par plusieurs comme une mesure susceptible d'apporter des solutions partielles. La modulation de la politique canadienne d'immigration en fonction de la résolution de ces problématiques bien définies et l'élaboration d'un certain nombre d'objectifs mesurables à leur égard pourraient permettre de « mettre à niveau » l'immigration au Canada et de lui donner un sens selon les objectifs qui auront été définis.

TROIS OBJECTIFS IMPLICITES FONDAMENTAUX DE LA POLITIQUE D'IMMIGRATION CANADIENNE

A. Renverser le vieillissement de la population

Selon l'OCDE, le vieillissement de la population constitue l'un des principaux défis d'ordre structurel auxquels sont confrontés ses pays membres. La proportion de la population active au sein de la population totale de nombreux pays de l'OCDE commencera à décliner après 2010, avec le passage à la retraite des baby-boomers. De plus, les projections démographiques des Nations Unies, basées sur des scénarios de migration nette nulle ou faiblement positive, indiquent que la population de plusieurs pays industrialisés déclinera d'ici 2050. Par exemple, les populations de l'Union européenne (UE) et du Japon diminueront de 12 et de 17 p. 100 respectivement entre 2000 et 2050.

Ce déclin ou cette croissance très faible de la population et de la population active auront une incidence sur le niveau de vie matériel des populations concernées en raison de la hausse des pressions fiscales. Par exemple, les calculs de l'OCDE⁽⁸⁾ indiquent que d'ici 2050, le niveau de vie⁽⁹⁾ des États-Unis pourrait reculer de 10 p. 100, celui de l'UE, de 18 p. 100 et celui du Japon, de 23 p. 100 par rapport à celui qui pourrait être atteint dans chaque cas en maintenant constants les niveaux actuels de productivité et de rapport de dépendance (population âgée de 65 ans et plus en proportion de la population âgée de 15 à 64 ans)⁽¹⁰⁾. Le Canada a une structure démographique plus jeune que celle de l'UE et du Japon, mais plus vieille que celle des États-Unis, et sa situation se situera entre ces deux points de comparaison.

L'immigration offre-t-elle alors une solution qui puisse atténuer les conséquences prévisibles du vieillissement de la population? En théorie, le recours à l'immigration présente

(8) Jonathan Coppel, Jean-Christophe Dumont et Ignazio Visco, « Trends in Immigration and Economic Consequences », Economics Department Working Papers No. 284, OCDE, juin 2001 (<http://www.oecd.org/dataoecd/29/30/1891411.pdf>).

(9) Mesuré par le produit national brut (PNB) par habitant ajusté pour tenir compte des termes des échanges.

(10) Il faut noter que les ratios de dépendance d'équilibre retenus pour la plupart des calculs de ce type ne sont pas tout à fait appropriés. D'une part, il s'agit de ratios démographiques qui comparent des classes d'âges (15 à 64 ans et 65 ans et plus), alors que l'indicateur pertinent est le ratio d'emploi, qui compare le nombre de retraités au nombre de personnes actives employées. Selon l'importance des taux d'activité féminins et de celui des 55 à 64 ans et des taux de chômage et leur évolution, l'écart entre ces deux mesures peut être significatif. D'autre part, pour la plupart des pays, les ratios initiaux reflètent la forte croissance démographique du passé (baby-boom) et ne peuvent être retenus comme ratios d'équilibre sans créer un certain biais à la hausse.

l'avantage d'avoir un impact immédiat et relativement important sur la population active en raison des caractéristiques des nouveaux arrivants, en moyenne plus jeunes et plus mobiles.

Cependant, certains sont d'avis qu'on ne peut considérer l'immigration comme un moyen efficace de prévenir le vieillissement de la population. Certes, les immigrants sont un peu plus jeunes que la population qui les accueille, et l'immigration a donc pour effet de réduire légèrement la moyenne d'âge. Par contre, cette incidence est limitée, et on accorde probablement trop de poids aux projections qui indiquent une structure par âge constante des arrivants, alors que les populations des pays d'origine vieillissent. Bref, l'immigration atténue le vieillissement et la dépendance, mais son impact est relativement faible et on peut donc s'attendre à ce que la population continue de vieillir, peu importe le niveau d'immigration⁽¹¹⁾.

Cette conclusion est aussi celle de CIC, qui affirme que si l'apport des immigrants à la croissance de la main d'œuvre et à la taille de la population est considérable, leur incidence sur la distribution de la population selon l'âge est nulle⁽¹²⁾.

Dans le même ordre d'idées, une étude de l'OCDE indique que si les flux migratoires peuvent partiellement compenser le ralentissement de la croissance ou le déclin des populations dans l'OCDE, ils ne peuvent aucunement fournir une solution aux problèmes budgétaires liés au vieillissement des populations⁽¹³⁾.

Pour arriver à une telle unanimité, les démographes tiennent compte du peu d'importance de l'*impact global* de la *jeunesse relative* des immigrants. Ceux-ci ne représentent en effet qu'une petite partie de la population totale de leur pays d'accueil et leur âge moyen a lui aussi augmenté au cours des dernières décennies – de 25 ans (moyenne annuelle) entre 1956 et 1976, il est passé à 27 ans de 1981 à 1986, à 28 ans de 1986 à 1990 et à 30 ans en 1994 –, même si cette augmentation a été moins rapide que celle de l'âge médian de l'ensemble de la population canadienne, qui est passé de 26,3 ans en 1961 à 35,3 ans en 1996⁽¹⁴⁾. De plus, bien

(11) Roderic Beaujot, *Immigration et données démographiques canadiennes : État de la recherche*, mai 1998.

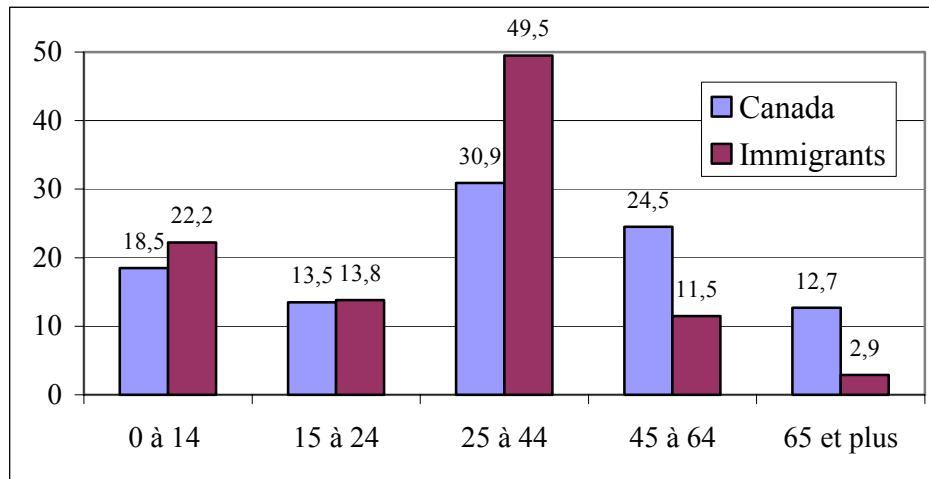
(12) Elizabeth Ruddick (Directrice, Recherche et examen stratégiques, Citoyenneté et Immigration Canada), « Données sur l'immigration canadienne : “données administratives” sur les résidents permanents et temporaires », *Repenser la frontière* (atelier préalable), 22 octobre 2000, p. 5 (<http://www.cic.gc.ca/francais/pdf/recherche-stats/sdfc.pdf>).

(13) Coppel *et al.* (2001).

(14) Roderic Beaujot, Suzanne Shiel et Lorraine Schoel, *Immigration and the Population of Canada*, rapport préparé pour la Direction générale de la politique de l'immigration, Emploi et Immigration, 1989; Roderic Beaujot et Feng Hou, *Projecting the Visible Minority Population of Canada: The Immigration Component*, Ottawa, Programme statistique sur l'équité en matière d'emploi, Statistique Canada, 1993; Citoyenneté et Immigration Canada, *Statistiques sur la citoyenneté et l'immigration, 1994*, Ottawa, 1997 (<http://www.cic.gc.ca/english/pdf/pub/1994stats.pdf>).

que un peu moins âgés en moyenne, les nouveaux arrivants se répartissent en fait entre tous les groupes d'âge.

Graphique 2 : Répartition (%) de la population canadienne et des immigrants selon l'âge, 2002



Source : Citoyenneté et Immigration Canada et Statistique Canada.

Il n'en demeure pas moins qu'au fil des ans, leur âge est demeuré moins élevé, et de façon toujours un peu plus sensible⁽¹⁵⁾, que celui de l'ensemble de la population, sur lequel il a exercé une modeste pression à la baisse. Les simulations et les projections permettent d'évaluer avec une certaine précision cet impact sur la structure par âge canadienne. Par exemple, en simulant les changements de population et en ne tenant compte que des naissances et des décès depuis 1951, un chercheur conclut que les migrations internationales durant la période de 1951 à 1981 ont réduit de six mois l'âge moyen des Canadiens⁽¹⁶⁾.

En définitive, toutefois, d'autres phénomènes démographiques, comme la progression des « baby-boomers » au sein de la structure par âge, les taux de fécondité moins élevés et la hausse de la longévité, ont un impact plus important sur la structure par âge que l'arrivée d'immigrants.

Enfin, mentionnons que la Division de la population de l'Organisation des Nations Unies a réalisé en 2000 une étude portant sur la question de savoir si les migrations de

(15) L'âge médian des immigrants à leur arrivée était inférieur d'environ un an à celui de la population canadienne durant la période de 1945-1971, de deux ans en 1981 et de près de cinq ans de 1991 à 1996.

(16) Hervé Le Bras, *The Demographic Impact of Post-War Migration in Selected OECD Countries*, Groupe de travail de l'OCDE sur les migrations, 1988.

remplacement offrent une solution au déclin et au vieillissement des populations. Utilisant un scénario qui simule la migration requise pour assurer le maintien du rapport de dépendance – c'est-à-dire le rapport de la population d'âge actif (15 à 64 ans) à la population âgée (65 ans et plus) –, l'étude conclut que le niveau de migration nécessaire pour compenser le vieillissement des populations (c.-à-d. maintenir le rapport dépendance) devra être beaucoup plus important que dans le passé. Par exemple, les États-Unis (le Canada n'est pas inclus dans l'étude, mais sa structure démographique ressemble à celle des États-Unis) devront accueillir environ 592 millions d'immigrants entre 2000 à 2050 pour que leur rapport de dépendance demeure constant. Notons que la population des États-Unis était de 274 millions en 2000. Pour les États-Unis, il s'agirait donc d'accueillir près de 11 millions d'immigrants chaque année, contre environ 1,5 million actuellement, une hypothèse qui n'est guère réaliste⁽¹⁷⁾.

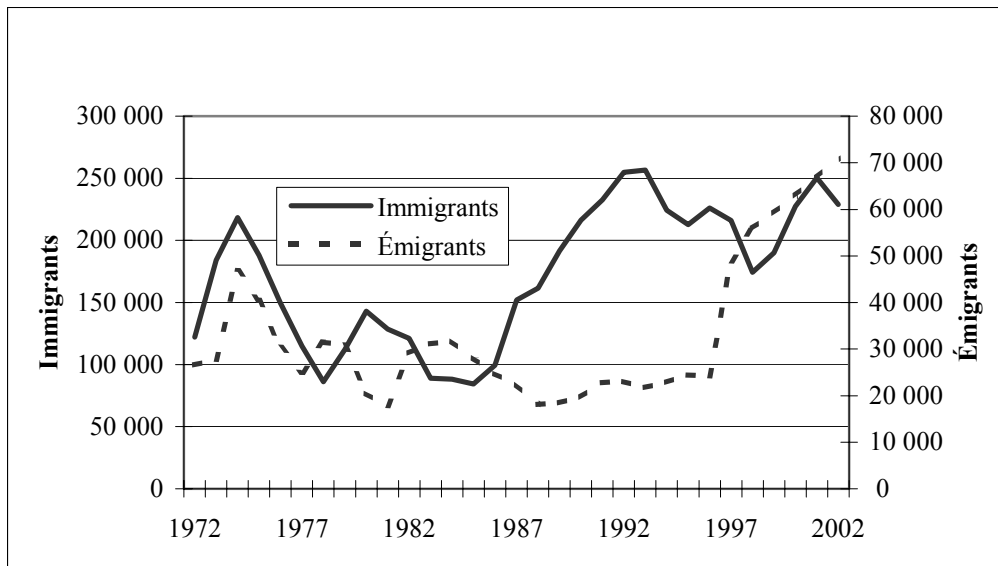
Malgré les conclusions des experts cités plus haut, faut-il pour autant rejeter l'idée de recourir à l'immigration pour atténuer l'enflure vers le haut de la pyramide d'âge? Dans quelle mesure peut-on envisager un volume d'immigration réaliste et acceptable pour les sociétés d'accueil? Quelle est la part de l'ajustement démographique structurel qui pourrait être obtenue de l'immigration?

Avant toute autre chose, l'utilisation de la migration comme variable de contrôle démographique suppose une maîtrise très poussée du volume et de la répartition par âge des flux d'entrée et de sortie (migration nette). À ce chapitre, la politique d'immigration du Canada prend déjà en compte l'âge des immigrants de façon explicite et implicite dans ses critères d'admission. Cependant, de nombreux facteurs limitent et compliquent à la fois la capacité qu'a un pays d'accroître le contrôle de ses flux migratoires : les accords de libre circulation, la persistance de l'immigration illégale, les raisons humanitaires et d'autres contraintes, telles que l'admission pour des raisons familiales. Ainsi, l'acceptation de contingents de réfugiés ne peut, par définition, privilégier des critères démographiques et économiques. De même, le critère de sélection appliqué aux parents proches et autres membres des familles se heurte à des limites. En outre, l'orientation des objectifs d'immigration ciblés essentiellement sur l'âge ou les comportements de fécondité peut être vue comme une forme de discrimination.

(17) Organisation des Nations Unies, Division de la population, « Les migrations de remplacement : s'agit-il d'une solution au déclin et au vieillissement des populations ? », New York, mars 2000 (<http://www.un.org/esa/population/publications/migration/execsumFrench.pdf>).

Par ailleurs, l'évidence empirique montre que les politiques migratoires ont un impact sur le nombre et les caractéristiques des immigrants, mais qu'elles n'ont pratiquement aucun effet sur le retour des immigrants dans leurs pays d'origine et l'émigration en général, d'où la difficulté à maîtriser l'ampleur et les caractéristiques du solde migratoire.

Graphique 3 : Canada – Immigration et émigration



Source : Statistique Canada.

Ainsi, bien que le Canada ait accueilli 229 091 immigrants en 2002, dont 113 000 (49,5 p. 100) appartenait au groupe des 25 à 44 ans, plus de 70 000 personnes ont quitté le pays la même année, dont près de 40 000 (56 p. 100) dans le groupe des 25 à 44 ans.

Bref, l'immigration ne semble pas susceptible de résoudre le problème du vieillissement démographique. On peut même dire que les simulations démographiques en apportent la preuve et que l'analyse des processus migratoires renforce ce jugement.

B. Renforcer l'économie

Affirmer que l'immigration a un effet positif sur l'effectif de la population active, le niveau de l'investissement et celui des dépenses, constitue quasiment un truisme : si la population augmente par immigration, l'effectif de la population active croît également (à moins de ne faire entrer que des non-actifs...), et cette immigration

créée nécessairement un besoin d'investissement et une croissance des dépenses de consommation et des dépenses gouvernementales.⁽¹⁸⁾

1. Quelques chiffres

En octobre 2003, Statistique Canada rendait publique une nouvelle étude basée sur les données de recensement, selon laquelle les nouveaux immigrants travaillant à temps plein à longueur d'année avaient vu leurs gains diminuer de 7 p. 100 en moyenne de 1980 à 2000, et ce, en dépit d'une hausse importante de leur niveau de scolarité⁽¹⁹⁾.

L'étude a permis de déterminer qu'en 1980, les travailleurs immigrants qui étaient arrivés au Canada entre 1975 et 1979 et qui avaient travaillé à temps plein pendant au moins 40 semaines gagnaient 40 600 \$ par an. Vingt ans plus tard, les immigrants qui étaient arrivés entre 1995 et 1999 ne gagnaient que 37 900 \$ par an. Selon les auteurs, cette baisse substantielle (plus forte encore si elle est exprimée en dollars réels) n'est pas attribuable à une baisse des niveaux de scolarité des nouveaux immigrants, puisqu'elle s'est produite au cours d'une période où ce niveau a augmenté de façon importante. En 1980, 22 p. 100 des nouveaux immigrants travaillant à temps plein à longueur d'année avaient un diplôme universitaire. En 2000, cette proportion avait doublé⁽²⁰⁾.

Alors que les gains des nouveaux immigrants ont baissé au cours des deux dernières décennies, ceux des travailleurs nés au Canada ont augmenté, avec pour résultat que l'écart entre les taux de rémunération des premiers et ceux des seconds s'est élargi considérablement. À moins d'une amélioration marquée de leurs gains dans un proche avenir,

(18) L'essentiel des observations relatives aux approches méthodologiques utilisées pour mesurer l'impact économique de l'immigration est tiré de Termote (2002).

(19) Marc Frenette et René Morissette, *Convergeront-ils un jour? Les gains des travailleurs immigrants et de ceux nés au Canada au cours des deux dernières décennies*, Statistique Canada, Direction des études analytiques, Documents de recherche, N° 11F0019MIF au catalogue, n° 215, octobre 2003 (<http://www.statcan.ca/francais/research/11F0019MIF/11F0019MIF2003215.pdf>).

(20) Depuis le milieu des années 1990, CIC a pris des mesures concrètes pour accroître, au sein de l'effectif global des nouveaux arrivants, le nombre d'immigrants de la catégorie de l'immigration économique et des membres de leur famille. La LIPR accorde plus de poids que l'ancienne loi aux critères de sélection suivants : les études, l'expérience, les compétences et les connaissances linguistiques. Le niveau d'instruction des immigrants continue d'augmenter; de fait, on compte parmi eux une plus forte proportion de gens qui ont fait des études postsecondaires que dans l'ensemble de la population canadienne. D'après le recensement de 2001, 61 p. 100 des nouveaux immigrants âgés de 25 à 64 ans ont fait des études postsecondaires, contre 53 p. 100 des Canadiens en âge de travailler (natifs du Canada et immigrants compris).

les immigrants arrivés à la fin des années 1990 auront besoin de plus de temps que leurs prédécesseurs pour atteindre la parité de revenu avec les travailleurs nés au Canada⁽²¹⁾.

Les résultats de cette enquête de Statistique Canada semblent mettre en cause les idées reçues concernant la contribution globale des immigrants à l'économie canadienne. À première vue, ils peuvent donner l'impression que la contribution globale et, toutes proportions gardées, peu importante des immigrants à l'économie canadienne est plus faible aujourd'hui qu'il y a 20 ans, malgré la hausse des critères d'admission. Basées sur une telle approche, de telles conclusions peuvent toutefois être hasardeuses, ainsi que nous le verrons ci-dessous, en jetant un coup d'œil sur les principales méthodologies utilisées pour mesurer l'impact économique de l'immigration.

2. Mesurer l'impact économique de l'immigration

Il existe essentiellement quatre grandes approches pour mesurer l'impact économique de l'immigration. Toutes présentent des forces et des faiblesses. *L'approche de la théorie de l'équilibre générale* est réputée être la plus solide sur le plan théorique, mais elle se révèle presque inapplicable dans la pratique. Elle ne sera donc pas abordée ici. Les trois autres approches sont les suivantes :

1. *L'approche par comparaison de performance* consiste tout simplement à comparer la performance économique des immigrants à celle des natifs, la performance étant saisie à partir de certains indicateurs traditionnels tels que le revenu et le taux de chômage. Cette méthode est utilisée fréquemment, car le plus souvent, les données nécessaires à son application sont relativement faciles à obtenir. Selon Termote, le problème principal posé par cette approche est qu'on veut lui faire dire plus qu'elle ne peut révéler. En effet, elle ne permet pas de répondre à l'essentiel, soit de savoir dans quelle mesure l'immigration influe sur le bien-être économique de la population d'accueil. Il s'agit d'une méthodologie « incomplète », puisque l'impact des immigrants peut aussi se traduire par le truchement des économies d'échelle, du commerce extérieur, de la balance de paiements, etc. De plus, les coûts socioéconomiques de l'immigration que doit supporter la société d'accueil doivent être pris en compte dans le calcul de l'apport économique, ce que cette approche ne considère généralement pas. Bien qu'elle n'en ait peut-être pas la prétention, l'étude de Statistique Canada citée ci-dessus est représentative de cette approche, dont la force est sa relative simplicité sur le plan des hypothèses et l'accès relativement facile aux données, notamment

(21) Cette situation préoccupe CIC, qui tente d'adopter d'autres stratégies pour faciliter l'insertion sociale des nouveaux arrivants et leur intégration à la population active. Par exemple, le Ministère collabore actuellement avec des partenaires dans tout le pays pour mettre au point de nouvelles initiatives destinées à aider les adultes immigrants à améliorer leur connaissance des langues officielles.

aux données régionales ou locales qui permettent une mesure plus significative de l'impact économique de l'immigration que les modèles dits « nationaux ».

2. *Les modèles économétriques partiels.* Puisqu'une approche fondée sur la théorie de l'équilibre économique général est empiriquement très difficile, voire impossible, à appliquer, la quasi-totalité des modèles existants sont centrés sur certains aspects particuliers de l'impact de la migration, par exemple sur certains secteurs d'activité, certaines catégories de travailleurs, la balance des paiements, la demande de biens domestiques, la pénurie de travail, etc. Au cours des deux dernières décennies, un nombre considérable d'études des conséquences économiques de l'immigration ont été publiées aux États-Unis, en Europe, au Canada et en Australie. Quelles que soient les méthodes utilisées pour quantifier cet impact, quelles que soient les périodes et les données prises en compte, les résultats sont remarquablement convergents. L'immigration internationale n'exercerait qu'un effet minime sur le niveau du revenu et le taux de chômage du pays d'accueil. Or, la principale faiblesse de ces modèles est de ne pas considérer le fait que l'immigration internationale est géographiquement très concentrée. Dans tous les pays d'accueil, que ce soit en Amérique du Nord, en Australie ou en Europe, les immigrants ont tendance à s'établir dans les principales régions métropolitaines (en 2002, 76 p. 100 des immigrants canadiens se sont installés à Toronto, à Montréal et à Vancouver). Dans ces conditions, estimer l'impact économique au niveau national, comme le font toutes ces études, n'est guère pertinent. C'est plutôt au niveau régional, voire local, qu'il faudrait effectuer l'analyse de ce phénomène, qui se manifeste au niveau local, pour éviter de diluer ses conséquences.
3. *L'approche comptable.* Quelques études ont utilisé une approche comptable qui décompose la croissance des indicateurs économiques (emploi, revenu) selon les divers facteurs (travail, capital, productivité, etc.) de cette croissance, la contribution de l'immigration à chacun de ces facteurs étant estimée dans une seconde étape. Les résultats obtenus confirment l'impact minime de l'immigration sur le niveau du revenu⁽²²⁾. Toutefois ces études sont relativement anciennes. Enfin, quelques études, notamment aux États-Unis, utilisent une approche qui tente de mesurer l'impact fiscal de l'immigration en comptabilisant le coût des services publics reçus par les immigrants (soins de santé, éducation, aide sociale, bibliothèques publiques, etc.) et la contribution des immigrants au paiement des impôts et taxes (y compris les taxes d'accise, les licences et permis et même les achats de billets de loterie) perçus par les différents niveaux de gouvernements⁽²³⁾. Ces études ont donné des résultats contradictoires.

Bref, quelle que soit la méthode adoptée, quel que soit le pays analysé, quelle que soit la période considérée, les résultats convergent tous vers la même conclusion : l'immigration

(22) M. Termote, G. Mathews et H. Benyahia, *L'impact de l'immigration internationale sur la croissance économique à long terme du Québec, 1951-1974*, Ministère de l'Immigration du Québec, 1978; E.F. Denison, *Accounting for United States Economic Growth, 1929-1969*, Washington (D.C.), Brookings Institution, 1974.

(23) James P. Smith et Barry Edmonston (National Research Council), « The Immigration Debate: Studies on the Economic, Demographic, and Fiscal Effects of Immigration », Washington (D.C.), National Academies Press, 1998 (<http://www.nap.edu/books/0309059984/html/index.html>).

n'exerce qu'un effet minime, presque nul, sur l'évolution du revenu par habitant, du salaire et du taux de chômage. Si elle était confirmée par des études à venir qui tiendraient compte de la distribution spatiale des immigrants, une telle conclusion aurait des conséquences importantes du point de vue politique : faute d'impact positif, la politique d'immigration appliquée par la plupart des pays, entre autres le Canada, perdrait une de ses principales raisons d'être⁽²⁴⁾.

C. Développer l'économie des régions

Comme nous l'avons signalé plus tôt, la grande majorité (76 p. 100) des nouveaux immigrants au Canada s'établissent à Toronto, à Vancouver et à Montréal. De plus, en 2001, 94 p. 100 des immigrants arrivés au Canada dans les années 1990 vivaient dans les régions métropolitaines de recensement, comparativement à 64 p. 100 pour l'ensemble des Canadiens. Cette proportion est stable depuis une quinzaine d'années et signifie que les immigrants qui ne s'installent pas initialement dans ces grandes agglomérations le font plus tard.

À ce chapitre, le comportement des immigrants ne diffère pas tellement de celui de nombreux Canadiens qui quittent en grand nombre, chaque année, les milieux ruraux et les petites villes pour s'installer dans les grandes agglomérations. En conséquence, plusieurs régions canadiennes sont aux prises avec une situation démographique préoccupante et avec une pénurie de main-d'œuvre spécialisée. Les données de recensement révèlent que le vieillissement de la population, la dénatalité croissante et la migration de sortie sont les causes du dépeuplement des régions rurales, des municipalités et des petites villes au Canada.

Pour plusieurs intervenants régionaux et locaux, l'immigration pourrait permettre de contrer les effets de cette situation. En effet, de nombreuses régions du pays aimeraient attirer un plus grand nombre d'immigrants pour stimuler leur économie et favoriser leur accès aux marchés internationaux. Dans cette optique, la régionalisation de l'immigration est devenue un axe prioritaire pour CIC, qui collabore actuellement avec les provinces et les organismes locaux en vue d'évaluer divers moyens pour encourager les nouveaux arrivants à s'établir dans les petites villes et les régions rurales, de façon à réduire les pressions que subissent les trois principales agglomérations urbaines⁽²⁵⁾ et à répartir plus équitablement dans tout le pays les retombées positives de l'immigration.

(24) Telle est la conclusion à laquelle arrive Termote (2002).

(25) La croissance démographique soutenue par l'immigration dans ces régions métropolitaines exerce une forte pression sur les infrastructures et les services (logement, transport, services sociaux, santé, éducation).

Cette mobilisation en faveur de la régionalisation de l'immigration n'est cependant pas nouvelle. Depuis quelques années déjà, les gouvernements et les organismes au service des nouveaux arrivants ont adopté un certain nombre de mesures pour attirer les immigrants en région. Les principaux objectifs de la régionalisation sont les suivants :

- veiller à ce que la population immigrante soit répartie équitablement sur le territoire, pour que tous les milieux puissent bénéficier de sa présence autant que pour éviter un trop large écart entre une culture urbaine de plus en plus « hétérogène » et une culture rurale, au contraire, plus « homogène »;
- renforcer le tissu social des communautés rurales affaiblies par l'exode des jeunes et l'attrait croissant des grands centres en favorisant l'intégration des nouveaux arrivants;
- combler un certain déficit de main-d'œuvre spécialisée;
- renouveler la population.

Ces objectifs sont certes louables, mais les derniers recensements démontrent que les résultats sont plutôt décevants. La réalité est tout autre : est-il possible d'envoyer les immigrants dans les régions, désertées par les Canadiens eux-mêmes à la faveur d'un mouvement d'urbanisation qui semble irréversible? En fait, la régionalisation de l'immigration ne pourra probablement réussir que si elle repose sur une véritable politique d'occupation du territoire. Tant que certaines régions continueront de se dépeupler graduellement, il est illusoire d'espérer que les immigrants choisiront ou accepteront d'aller y vivre pour de longues périodes.

La régionalisation de l'immigration est d'une certaine manière inséparable du débat sur la décentralisation et la régionalisation de l'économie, du pouvoir et des services. Pour que les gens (natifs ou immigrants) veuillent et puissent vivre dans les régions, celles-ci doivent offrir du travail, des installations d'éducation, de santé et de loisirs, un coût de la vie acceptable, des moyens de communication satisfaisants, etc. En dernière analyse, c'est la croissance économique d'une région qui détermine l'issue des efforts déployés pour attirer et garder les immigrants, et non le contraire⁽²⁶⁾.

Si les immigrants ne sont généralement pas enclins à s'installer en région, peut-on les y contraindre? Cette idée, soulevée par certains, d'obliger de façon contractuelle les

(26) Citoyenneté et Immigration Canada, *Vers une répartition géographique mieux équilibrée des immigrants*, mai 2001
(<http://www.cic.gc.ca/francais/recherche-stats/rapports/geographique/geographique-tdm.html>).

immigrants à s'installer en région pour « désengorger » les grands centres urbains soulève des obstacles majeurs dès le départ. Elle est, entre autres choses, contraire à la liberté de mouvement garantie à tous les Canadiens de même qu'aux immigrants reçus. En outre, lesquels parmi les immigrants accepteront de signer de tels contrats? Selon toute probabilité, uniquement les moins qualifiés. En d'autres termes, les immigrants peu qualifiés iraient dans les régions, alors que les plus qualifiés s'installeraient dans les grandes villes, conformément à leur propension naturelle⁽²⁷⁾. Un tel partage ne serait de toute évidence d'aucune utilité pour les régions.

L'IMMIGRATION À L'INTÉRIEUR DE LA POLITIQUE GLOBALE DU GOUVERNEMENT CANADIEN

Certains affirment que les objectifs de l'immigration au Canada au cours du prochain siècle différeront sans doute considérablement de ceux du XX^e siècle. Jusqu'ici, l'immigration a joué un rôle central dans le développement politique et économique du Canada : peupler l'Ouest du pays au début du siècle dernier, soutenir la croissance de la population dans les années 1950 et moderniser l'économie nationale par l'accueil de travailleurs qualifiés dans les années 1960. Ces motifs économiques ont aujourd'hui largement disparu, et l'accueil de nouveaux immigrants sera de plus en plus motivé par des raisons sociales et humanitaires. Cela n'empêche pas l'immigration d'avoir un impact sensible sur l'économie nationale et surtout locale⁽²⁸⁾.

Chose certaine, il ne semble pas, comme nous l'avons vu, que l'immigration soit une solution réaliste à la problématique du vieillissement de la population : le consensus à ce sujet est mondial. D'autre part, le potentiel de l'immigration comme facteur de croissance économique et démographique pour les régions périphériques, les régions rurales et les petites municipalités est, de toute évidence, lui aussi limité, compte tenu de la préférence fondamentale des immigrants pour les grands centres urbains.

Malgré la convergence de nombreuses études signalant que les bénéfices économiques nets de l'immigration sont pratiquement inexistantes, il est impossible de trancher tellement les contraintes de données et les contraintes méthodologiques sont importantes. La

(27) Charles M. Beach, Alan G. Green et Jeffrey G. Reitz, « Canadian Immigration Policy for the 21st Century », John Deutsch Institute for the Study of Economic Policy, 2003.

(28) *Ibid.*

réalisation d'études de longue haleine à l'échelle locale ou régionale permettra peut-être un jour d'y voir plus clair.

Rappelons tout de même que nombre d'exemples à l'échelle internationale attestent l'absence de lien entre, d'une part, la taille de la population et, de l'autre, son niveau de vie matériel et sa richesse. De plus, selon le défunt Conseil économique du Canada, il n'existe pas de preuve solide que la croissance démographique d'une économie développée améliore son niveau de vie global⁽²⁹⁾. La croissance de la population active obtenue par la migration nette n'est pas non plus une condition suffisante d'une forte croissance économique⁽³⁰⁾. En fait, une croissance démographique qui ne mène pas à une hausse de la productivité et du niveau de vie est peu pertinente sur le plan économique.

Reconnaissant que l'éducation est la variable clé qui permet d'élever le niveau de vie d'une population sur le plan matériel, la théorie veut que, pour être en mesure d'influer efficacement sur la productivité et le niveau de vie de la population, l'apport migratoire doit d'abord contribuer à l'augmentation du stock de capital humain disponible dans l'économie. En d'autres mots, la migration nette doit élever le niveau de compétence de la main-d'œuvre. La concurrence que se livrent plusieurs pays du monde pour attirer les meilleurs talents et une main-d'œuvre hautement qualifiée vise précisément cet objectif d'accroissement du capital humain. Or, l'accueil de travailleurs qualifiés immigrants est en quelque sorte un substitut à la formation de la main-d'œuvre nationale. Par conséquent, le Canada devrait, pour des raisons d'efficacité, tenter d'évaluer dans quelle mesure il doit s'appuyer, d'une part, sur l'immigration et, de l'autre, sur l'éducation pour répondre à ses besoins de main-d'œuvre spécialisée, compte tenu du taux de participation actuel au marché du travail.

Le rôle de l'immigration au chapitre de l'offre de main-d'œuvre démontre à quel point il s'agit d'une problématique complexe et multidimensionnelle qui concerne tous les ordres de gouvernement. En effet, bien que la politique d'immigration soit avant tout déterminée par le gouvernement fédéral, elle constitue un enjeu de taille pour les provinces et les municipalités, qui peuvent profiter du dynamisme des immigrants, mais qui doivent aussi fournir des services aux nouveaux arrivants et adapter leurs infrastructures à la pression démographique attribuable en

(29) Conseil économique du Canada, *Le nouveau visage du Canada : incidence économique et sociale de l'immigration*, Ottawa, 1991.

(30) Beach *et al.* (2003).

partie à l'immigration. Une telle expansion des services et des infrastructures est coûteuse et financée surtout au niveau local, plutôt que par le fédéral. En conséquence, la différence entre avantages économiques et coûts de l'immigration peut être négative au niveau local. En outre, les autorités locales ne peuvent guère déterminer le nombre d'immigrants qu'elles reçoivent.

Cela dit, la possibilité que les prochaines études de l'impact économique de l'immigration adoptent une approche régionale et locale, comme le recommandent certains démographes, laisse espérer que l'on pourra enfin considérer et mesurer l'ensemble des coûts (accroissement de la congestion routière, de la pollution, de la consommation de services publics, d'énergie, d'eau, de terres arables, etc.) et des avantages (création de richesse économique, économies d'échelle, diversité culturelle, contacts internationaux, etc.) associés à l'immigration et à la croissance démographique, et adapter la politique canadienne d'immigration en conséquence.

Les secteurs du logement et de l'aménagement du territoire offrent deux exemples probants. En effet, la croissance démographique finit par faire augmenter la demande de logement (en supposant constante la taille des ménages) et, par conséquent, les prix, puisque l'offre de logement est rigide à court terme. Depuis quelques années, le marché locatif n'a pas échappé à la pression sur les prix, entraînant une baisse de l'abordabilité du logement locatif et une demande accrue de nouveaux logements subventionnés, une responsabilité assumée essentiellement par les provinces et les municipalités. L'immigration n'est pas la seule cause du resserrement de nombreux marchés locatifs au pays depuis quelques années, mais il s'agit d'un facteur de premier plan, puisqu'elle contribue fortement à la formation de nouveaux ménages, moteurs de la demande de logement, qu'elle est très concentrée dans certaines zones urbaines et que les nouveaux immigrants privilégient le marché locatif lorsqu'ils s'installent au pays.

L'aménagement du territoire, notamment eu égard à l'étalement urbain, constitue un autre exemple de coûts et d'avantages qui ne sont pas adéquatement comptabilisés. Or, en dépit des efforts de densification (« smart growth »⁽³¹⁾ ou « croissance intelligente »⁽³²⁾),

(31) Roy Beck, Leon Kolankiewicz et Steven A. Camarota, *Outsmarting Smart Growth: Population Growth, Immigration and the Problem of Sprawl*, Washington (D.C.), Center for Immigration Studies, août 2003 (<http://www.cis.org/articles/2003/SprawlPaper.pdf>).

(32) Gouvernement de l'Ontario, Ministère du Renouvellement de l'infrastructure publique, Secrétariat des initiatives de croissance intelligente, « Notre vision », *Croissance intelligente* (http://www.smartgrowth.gov.on.ca/userfiles/HTML/nts_2_5153_2.html).

l'étalement urbain constitue un phénomène coûteux que l'on ne pourra pas endiguer durablement tant que la croissance démographique se poursuivra selon le modèle actuel.

Bref, dans le cadre de ces deux exemples, une analyse économique globale devrait comptabiliser à la fois les avantages économiques associés à une hausse de l'activité immobilière et des dépenses publiques d'infrastructures (reflétés dans les Comptes nationaux) et les coûts sociaux associés à la rareté du logement abordable, à la perte de productivité attribuable à la congestion dans les transports, à la détérioration de l'environnement, à la perte des terres agricoles à fort rendement, à la production accrue de gaz à effet de serre et de déchets, etc.

À l'heure où le gouvernement fédéral est de plus en plus sensible aux difficultés économiques qui accablent les régions métropolitaines (financement des services publics, réfection et développement des infrastructures), il pourrait vouloir examiner l'influence que ses propres politiques exercent les unes sur les autres et la façon, notamment en matière d'immigration, dont elles aident ou nuisent au dynamisme des villes, qui plus, que jamais, constituent les moteurs économiques du Canada⁽³³⁾.

(33) Judy Sgro, *La stratégie urbaine du Canada – Une vision pour le XXI^e siècle*, Groupe de travail du Premier ministre sur les questions urbaines, Rapport d'étape, avril 2002 (http://www.liberal.parl.gc.ca/urb/Vision_French.pdf).